



Comité d'Intérêt de Quartier

Sainte Marguerite Village

Richard Prudhon

9 avenue des bleuets

13009 MARSEILLE

Tél : 06.29.58.32.34

Courriel : prudhonrichard@wanadoo.fr

Courriel : ciqsaintemargueritevillage@gmail.com

Site : ciqstemarguerite.esy.es

Compte-rendu réunion mensuelle du jeudi 24/04/2024 **Atelier des Arts – 133, bd de Sainte Marguerite**

Ouverture séance à 18 H

- Richard PRUDHON ouvre la séance en remerciant les participants et Monsieur Frédéric GUELLE, Vice-Président de la RTM, élu à la Métropole qui a répondu favorablement à son invitation.

Il indique que la parole sera donnée à chacun pour inventorier rue par rue les constats sur le ramassage des ordures ménagères dont la réorganisation appliquée depuis le 11 mars apporte beaucoup de désagrément.

Monsieur F. GUELLE prend la parole pour dire à ce sujet qu'il n'est pas responsable de ce secteur mais de la RTM ; Il précise que la Présidente de la Métropole, Madame Martine VASSAL, a créé une « Commission sur la collecte des ordures ménagères » pour recenser les anomalies et les dysfonctionnements ; Il en fait partie et à ce titre s'engage à faire remonter fidèlement le constat des habitants que le CIQ lui communiquera car il doit pour des engagements antérieurs quitter la réunion avant la fin de la séance.

➤ **TRAMWAY**

Richard PRUDHON rappelle que nous avons convenu de discuter du plan de circulation et de stationnement consécutif à la mise en place du tramway.

Une résidente mentionne que pour l'avenue Mistral elle a reçu une réponse de la Maire de secteur mais pas de la Métropole.

Monsieur F. GUELLE rappelle qu'à l'origine du projet, des réunions de concertation ont eu lieu avec les CIQ et les habitants il y a bien sûr quelques années. Les trottoirs devant les immeubles sont propriétés de la Métropole comme un peu plus haut devant les terrasses Magalone.

Les riverains soulignent la perte de places de stationnement en nombre et la sursaturation des espaces les soirs de matchs et de grandes manifestations au Palais des sports ou à la SAFIM ; Par ailleurs la piste cyclable leur paraît inutile. Pourrait-elle être installée de l'autre côté ?

Monsieur F. GUELLE répond que la réglementation oblige à créer ces pistes cyclables lors des restructurations des chaussées.

Les habitants demandent s'il n'est pas possible d'envisager des places de parking sur l'esplanade du Palais des sports peu utilisée.

Monsieur F. GUELLE constate qu'effectivement des parkings sont réservés au stade Vélodrome en vertu d'accords anciens ; Le nouveau parking relais allègera les places de stationnement lors des événements sportifs.

Il termine en proposant une visite sur place dont la date sera à fixer avec Richard PRUDHON.

Les habitants demandent si les lignes RTM resteront les mêmes.

Monsieur F. GUELLE répond qu'elles seront réorganisées pour tenir compte du parcours du tramway mais assureront toujours les dessertes actuelles. Les arrêts du tramway sont prédéfinis dans le projet initial. La Métropole annoncera sous peu les modifications apportées.

➤ **Boulevard Urbain Sud (BUS)**

La Métropole attend la décision du Tribunal Administratif qu'elle a saisi pour enjoindre à la Ville de mettre à disposition les terrains nécessaires à la poursuite des travaux, notamment pour l'aménagement du rond-point du cabot.

Pour les travaux, c'est la Ville qui donne les autorisations de chantier.

Il rappelle aussi les difficultés rencontrées avec l'école privée à qui la Ville avait laissé en occupation les terrains indispensables aux travaux du rond-point.

Monsieur F. GUELLE réaffirme la volonté de la Métropole de faire aboutir ce projet de poursuite du BUS dont une partie a évolué en BU vert.

Des arbres et de la végétation seront plantés là où c'est possible.

Monsieur F. GUELLE quitte la séance à 19 H après avoir été remercié par le Président du CIQ pour sa participation active.

- Richard PRUDHON poursuit la réunion en donnant comme annoncé la parole aux participants pour lister les constats sur **LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**.

De nombreuses interventions convergent vers un vécu unanime : cette réorganisation a été appliquée sans une véritable concertation, sans une information précise sur les journées et les horaires avec une distinction floue entre les zones pavillonnaires et les immeubles collectifs, enfin, avec une irrégularité de passage et d'enlèvement, par rue voire au sein de lotissements (ASA BARRY, ASL LEÏ ROURE).

La récupération irrégulière des ordures à recycler dans les bacs jaunes dont le nombre est insuffisant aboutit à amoindrir le tri sélectif.

Au final, on constate un très grand mécontentement des riverains à qui la logique économique échappe dans la mesure où les économies escomptées ne sont ni appliquées pour une plus grande efficacité (loin s'en faut), ni en faveur d'une diminution de la taxe des ordures ménagères.

Richard PRUDHON relate une réunion qui s'est tenue le mardi 16 avril, organisée par Madame Claude GOULON, Présidente du CIQ du Cabot, en présence de plusieurs responsables de la Métropole ainsi que quelques élus de la Mairie de secteur, Madame Geneviève CANICAVE,

Présidente de la Fédération des CIQ du 9^{ème}, des syndics de copropriété et de nombreux particuliers. Les responsables de la Métropole ont acté les dysfonctionnements de cette nouvelle organisation. Ils ont eu très récemment une réunion avec Madame Martine VASSAL sur ce sujet et nous ont assurés que celle-ci avait pour objectif prioritaire de faire respecter l'organisation initialement prévue et qu'elle mettrait tout en œuvre pour sa bonne application dans les plus brefs délais.

Richard PRUDHON s'engage à poursuivre ses actions avec les CIQ du 9^{ème} pour faire évoluer la situation et s'assurer de la bonne mise en place de la collecte des ordures ménagères.

Il lève la séance à 19 h 30.

ATTENTION A VOS AGENDAS !

La prochaine réunion aura lieu EXCEPTIONNELLEMENT le JEUDI 23 MAI 2024 à 18 H (et non pas le dernier jeudi du mois).

Le Secrétaire,

Jean-Pierre GARCIA

Le Président,

Richard PRUDON